



## Communiqué de Presse

Rennes, le 25 mars 2025

# L'ABEA publie une enquête sur l'état des lieux de la décarbonation dans la filière agroalimentaire bretonne

Constatant l'absence d'indicateurs chiffrés spécifiques à la filière, l'Association Bretonne des Entreprises Agroalimentaires (ABEA) a mené une enquête entre juin et décembre 2024 sur l'avancement de la décarbonation dans les entreprises agroalimentaires bretonnes, afin de mieux comprendre les dynamiques en cours, le niveau de maturité sur le sujet et les conditions de réussite pour poursuivre les transitions.

Les IAA bretonnes ont aujourd'hui dépassé la phase de sensibilisation, les entreprises sont mobilisées et engagées sur le sujet des transitions. En effet, 81% des entreprises interrogées identifient la décarbonation comme une priorité stratégique et 79% ont désigné un membre de leur comité de direction spécifiquement chargé des enjeux environnementaux.

Cette enquête recense de nombreux indicateurs et chiffres clés sur les transitions environnementales en cours dans la filière. Elle met également en évidence des freins et leviers incontournables.

### ***Un état des lieux chiffré qui permet de partager des données objectives :***

Les objectifs de neutralité carbone nationaux engagent tous les secteurs d'activités incluant la filière agroalimentaire. Premier secteur industriel en Bretagne, avec 34,3 Milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023, les entreprises agroalimentaires ont ainsi une forte responsabilité et sont au cœur des transitions environnementales.

L'enquête de l'ABEA agrège les données de 173 sites agroalimentaires bretons, représentant un total de 40 000 salariés, soit plus de 50% des salariés de l'agroalimentaire breton.

Concernant le bilan carbone de la filière agroalimentaire bretonne, ce sont les matières premières agricoles qui pèsent le plus lourd (82,9 %), suivies des emballages (3,8 %), du transport de marchandises (3,6 %) et de l'énergie (seulement 2,4 %).

La filière agroalimentaire bretonne présente un beau niveau de maturité sur le sujet puisque :

- 81% des entreprises identifient la décarbonation comme une priorité stratégique
- 48% des entreprises ont intégré des objectifs chiffrés dans leur stratégie
- 79% des entreprises ont un membre de leur comité de direction spécifiquement chargé des enjeux environnementaux

### ***Pas de transitions sans compétitivité :***

L'enquête identifie également des freins et leviers pour poursuivre les transitions. Deux conditions de réussite incontournables sont notamment clairement soulignées :

- **La nécessité de renforcer la compétitivité de la filière**

Le taux de valeur ajoutée (valeur ajoutée/chiffre d'affaires) des IAA bretonnes ne cesse de s'effriter, contrairement à une dynamique nationale positive, de même que le taux de marge brute. **La mise en regard de ces indicateurs économiques avec les montants colossaux des investissements nécessaires à la décarbonation** (*Estimation des investissements nécessaires à 6 Mds d'€ pour l'ensemble de la filière agroalimentaire française, ANIA, 2025*) **interpelle et souligne la nécessité de ne pas décorrélérer compétitivité et transitions.** En effet, si les transitions sont une nécessité, elles ne pourront se faire que si les entreprises sont rentables. Les transitions en elles-mêmes ne permettent pas la différenciation auprès des consommateurs et ne sont pas valorisables dans le prix de vente. En revanche, elles seront plutôt demain le socle commun indispensable à tous.

- **Le développement de collaborations avec l'ensemble des parties prenantes**

**La poursuite des trajectoires de transitions passera nécessairement par un renforcement des collaborations avec l'ensemble des parties prenantes**, qu'elles soient agricoles sur l'axe de la diminution des émissions liées aux matières premières agricoles, ou encore avec les transporteurs et clients sur la décarbonation du transport.

**Le rapport d'enquête complet est téléchargeable sur le site de l'ABEA :**

**[www.abea.bzh/enquetedecarbonation2025](http://www.abea.bzh/enquetedecarbonation2025)**



**Le réseau de  
l'agroalimentaire breton**

**A propos de l'ABEA :**

L'Association Bretonne des Entreprises Agroalimentaires (ABEA) est le représentant professionnel du secteur agroalimentaire breton. Avec 250 adhérents et 55 000 salariés, l'ABEA défend les intérêts collectifs des entreprises, anime le réseau de professionnels sur tout le territoire et développe la performance économique, sociale et environnementale des entreprises et coopératives adhérentes. Son objectif est de porter les enjeux de l'agroalimentaire devant les acteurs publics tout en rassemblant les professionnels du secteur. Elle représente les entreprises alimentaires et coopératives, de la TPE aux grands groupes, et maille l'intégralité du territoire breton sur l'ensemble des filières.

**Contact presse :**

Jean-Bernard GUYOT – Chef de Projets en charge de la communication

[jb.guyot@abea.bzh](mailto:jb.guyot@abea.bzh) – 02 99 31 55 25